

Base de données des formations et Swissdoc

Chaque fiche de la base de données des formations doit être dotée d'au moins un numéro Swissdoc du répertoire des formations, afin de permettre de faire

- des liens automatiquement avec les informations sur le portail qui concernent la même formation/profession, par exemple faire un lien entre une page sur la profession et une page sur la formation décrite correspondante
- une recherche par domaine professionnel ou par thème
- une recherche systématique par formation via Swissdoc

Pour chaque diplôme délivré et décrit sur une fiche, un numéro Swissdoc doit lui correspondre. Par exemple :

- si une fiche décrit une formation CFC et la maturité professionnelle, 2 numéros Swissdoc doivent être introduits : 1 pour chaque diplôme.
- si une fiche décrit plusieurs cours de langues différentes (ex : anglais, allemand, italien, espagnol), il faut mettre au moins un numéro swissdoc pour chacune de ces langues.
- si une formation universitaire correspond à deux domaines professionnels, 2 numéros sont introduits. Exemple : le bachelor universitaire en psychologie et éducation se voit attribuer 2 numéros : 6.734.1.0: Psychologie, 6.710.5.0: Sciences de l'éducation

Plus d'informations concernant le fonctionnement de la systématique Swissdoc se trouvent dans le document "[Introduction à la systématique Swissdoc](#)" (lien direct sur le PDF, 20p.) consultable aussi sur le site de Swissdoc www.swissdoc.csfo.ch.

Répertoire des formations

Les rédactions doivent attribuer un numéro swissdoc du répertoire des formations qui comprend :

- 1.000.0.0 Ecoles à plusieurs degrés
- 2.000.0.0 Degré primaire (en principe la base de données des formations ne comprend pas ces formations)
- 3.000.0.0 Degré secondaire I (certaines filières de transition y sont incluses)
- 4.000.0.0 Degré secondaire II: écoles de culture générale, lycées et gymnases
- 5.000.0.0 Degré secondaire II: Formation professionnelle initiale
- 6.000.0.0 Degré tertiaire: Universités/EPF (sans perfectionnement)
- 7.000.0.0 Degré tertiaire: Formation professionnelle supérieure (y. c. perfectionnements HES/U)
- 9.000.0.0 Degré quaternaire: formation continue (cours)

Descripteur vs non-descripteur

En principe, chaque numéro attribué doit commencer de 1 à 9 et se terminer par 0 (descripteur). Ex :

- 5.150.6.0 Horticulteur/trice CFC, formation initiale,
- 7.731.1.0 Travail social HES (Bachelor)

Exceptions concernant les CFC, AFP (qui ont parfois des branches, des orientations ou des domaines spécifiques), les ES (qui ont parfois des spécialisations) et les UNI (qui ont des niveaux de détails) : pour ces formations, il est possible qu'il faille mettre un non-descripteur (numéro qui ne se termine pas par 0) plutôt qu'un descripteur. Exemples :

- Les fiches de la BDF d'un CFC ou d'une AFP valables pour une seule orientation sont attribuées à un non-descripteur "orientation" (p. ex. 5.150.6.1 [Horticulteur/trice \(Floriculture\) \(CFC\)](#), formation initiale orientation). Les fiches de la BDF valables pour toutes les orientations d'une formation sont attribuées au descripteur (p. ex. 5.150.6.0 Horticulteur/trice (CFC), formation initiale).
- Les fiches d'un bachelor universitaire en logopédie sont attribuées à un non-descripteur « orientation U » 6.710.3.21 Logopédie et non pas au descripteur 6.710.3.0 Pédagogie spécialisée.

Pour plus de détails sur les descripteurs et non-descripteurs, voir également l'annexe 5 sur le site www.swissdoc.csfo.ch > Français > News > Annexes.

Formations continues non protégées par la Confédération

Pour chaque titre de formation protégée par la Confédération, il existe un numéro Swissdoc spécifique. Par exemple, chaque BF a un numéro qui lui est complètement dédié. Dans le domaine de la formation continue, les numéros Swissdoc sont plus génériques, il faut évaluer pour chaque fiche le bon numéro.

Exemple :

Une fiche sur un certificat ASFC (Association suisse pour la formation des cadres) en Leadership doit avoir comme numéro : 7.616.36.0 Conduite de personnel. Un non-descripteur « aide au classement » peut parfois aiguiller les rédactions sur le bon descripteur : 7.616.36.1 Leadership.

Pour plus de détails sur la classification des formations continues au niveau HES/U et sur la différenciation entre des formations et des cours non protégés par la Confédération, voir également l'annexe 4 sur le site www.swissdoc.csfo.ch > Français > News > Annexes

Actualisation et abonnement à la newsletter

La systématique Swissdoc visible dans l'intranet d'orientation.ch correspond à la systématique disponible sur www.swissdoc.csfo.ch. Elle est actualisée chaque nuit.

Tous les changements opérés dans la systématique Swissdoc sont répercutés le jour après dans l'intranet d'orientation.ch et sont annoncés via la newsletter Swissdoc environ 1x/mois. Les rédacteurs sont tenus de s'abonner à la newsletter Swissdoc et de modifier les numéros swissdoc de leur fiche lorsque cela est nécessaire. Pour s'abonner : www.swissdoc.csfo.ch > Français > News > Abonnement

Questions sur Swissdoc / Contact

Lors de doutes concernant l'attribution de numéros swissdoc, il est utile de regarder ce qu'on fait d'autres collègues (d'autres cantons) pour la même formation. Il est également possible de prendre contact avec le service de coordination orientation@csfo.ch qui peut soit résoudre directement le problème ou soit le transférer à l'équipe Swissdoc si nécessaire.

Si vous avez des questions sur l'attribution d'une formation à un domaine professionnel/à un thème ou s'il n'existe pas un numéro swissdoc adéquat, veuillez contacter directement swissdoc@csfo.ch